



Hugo Sigouin-Plasse, avocat

Chef de service - Réglementation et litiges

Affaires juridiques et secrétariat corporatif

Ligne directe : (514) 598-3767

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : hugo.sigouin-plasse@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 17 août 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts
et la structure tarifaire d'Énergir – Phase 2B**

Notre dossier : 312-00669

Dossier Régie : R-3867-2013

Chère consœur,

Le 25 mai 2020, suite aux représentations effectuées lors de la rencontre préparatoire du 13 mai, la Régie demandait à Énergir de procéder au dépôt de la mise à jour de sa preuve relative à la Phase 2B d'ici le 1^{er} septembre 2020 (A-0260).

Malheureusement, Énergir se voit dans l'obligation de demander à la Régie de lui octroyer un délai supplémentaire afin d'effectuer un tel dépôt. En effet, les équipes dédiées à la production de cette mise à jour sont aussi activement sollicitées dans le dossier tarifaire 2020-2021 (R-4119-2020). Or, dans ce dernier dossier, il a été demandé à Énergir de fournir des données complémentaires d'ici la tenue des audiences débutant le 31 août, ce qui retarde malheureusement l'avancement des travaux dans le présent dossier.

Ainsi, Énergir entrevoit maintenant la possibilité de déposer la mise à jour de sa preuve relative à la phase 2B au cours du mois d'octobre.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse

HSP/mb